



**L'AACC présente la 10^{ème} édition de la #JAO2020
"LE TOUR DE LA COM EN 80 AGENCES"**

Paris, le 24 février 2020 – **Pour la nouvelle édition de la Journée Agences Ouvertes organisée par l'AACC (Association des Agences-Conseils en Communication), les participants sont invités à voyager à travers 80 agences.**

Créée par l'AACC, la Journée Agences Ouvertes est un **moment privilégié** pour **promouvoir et valoriser les métiers de la communication** auprès du grand public. Le **mardi 24 mars**, les agences d'Ile-de-France, de région et d'Outre-Mer ouvriront leurs portes aux étudiants, annonceurs, institutions, blogueurs, médias, futurs collaborateurs, voisins, etc. afin d'explorer leur univers de l'intérieur.

Les agences conseils en communication ont un **modèle d'entreprise unique et dynamique** qui évolue en permanence, au gré des nouvelles attentes, des nouveaux usages et des nouveaux modes de consommation. Toutefois, la réalité de son fonctionnement et la diversité ainsi que la richesse de ses métiers sont peu évoqués dans les formations proposées et restent donc méconnues par les étudiants.

Pour cette 10^e édition, la Journée Agences Ouvertes est synonyme de voyage et propose aux participants de faire le tour de la com en 80 destinations !

Le programme sera prochainement disponible pour constituer son itinéraire : www.agences-ouvertes.com

L'identité graphique de cette édition 2020 est signée par Nicolas Dubois et Adrien Millot, étudiants de Sup de Création. La campagne est déclinée en un dispositif digital et social.

Cette 10^e édition est organisée par l'AACC en partenariat avec TF1 Publicité, JCDecaux, l'Iseg, Sup de Création, le CIDJ et Stratégies.

Contact presse AACC : Lorraine Roncin | 01 47 42 27 26 | ironcin@aacc.fr

A propos de l'AACC

L'Association des Agences-Conseils en Communication, est un syndicat professionnel créé en 1972, il regroupe plus de 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 12 000 salariés. Fédération de métiers, l'AACC est organisée en 7 délégations qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : Corporate, Customer Marketing, Digital, Production, Publicité, Santé et Outre-Mer. Elle dispose de commissions transversales qui accompagnent les agences membres sur des sujets fondamentaux : talents, juridique, droit social, finance, développement et RSE. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC. www.aacc.fr